

École élémentaire

Lasserre – Mérenvielle – Pradère les Bourguets – Ste Livrade

Conseil d'école du vendredi 10 novembre 2017

PROCES VERBAL

- Résultat des élections

Inscrits : 235 Votants : 96 Blancs ou nuls : 4 Exprimés : 92 soit 40,85 %
Sont élu(e)s : Mme Vaz, Mme Laboucarie, Mme Dumas, M. Pointet, Mme Tessier, Mme Gort
Suppléants : Mme Goyon, Mme Balard, Mme Guilley, M. Bernigaud, M. Philipot, Mme Brusq

- Rentrée 2017 - Effectifs constatés - Projection sur trois ans

	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Moyenne par classe	
								6 classes	7 classes
2017-2018	37	25	36	28	26	28	143	23,8	x
2018-2019	44	37	25	36	28	26	152	25,3	x
2019-2020	24	44	37	25	36	28	170	x	24,2
2020-2021		24	44	37	25	36	166		23,7

Prévoir une ouverture de classe à la rentrée 2019

- Bilan coopérative

A ce jour : 1369€ sur le compte bancaire

Pour l'année 2016-2017

Cotisations : 2056€ soit 13,60€ par élève - Activités éducatives : 5294€

Bénéfices sur les actions et ventes : 1842€

- Coordonnées utiles

Les principales coordonnées (téléphone et courriel) sont affichées à l'entrée de l'école.

Il est possible de les obtenir en les demandant par mail : ce.0312849d@ac-toulouse.fr

- Les projets :

. bilan 2016/2017

Seule la sortie vélo, au centre de loisirs de Bouconne a été annulée pour des raisons météorologiques. Les autres projets ont été menés et ont donné satisfaction.

. prévisions 2017/2018

Théâtre, cartes postales, les incorruptibles, comité de lecture, correspondance scolaire, cinéma, vendanges, cuisine, projet autour du tissu, musée, exposition, classe de découverte, sortie lecture de paysage autour du village et église, assemblée des enfants, sécurité routière avec l'association ADDICT de Lévigac...

. Quelles associations possibles avec les parents d'élèves ?

Selon les propositions et les projets...

. Projets communs aux deux CE1 ?

Sujet abordé aux réunions de rentrée : un projet a déjà eu lieu, un projet en cours avec le CP.

- Panier moyen des fournitures scolaires

	€
CP	50.70
CE1	50.01
CE1	48.38
CE2	92.45*
CM1	71.47
CM2	30.09**

**Les familles des CM2 financent les abonnements à l'École des loisirs : 8 livres dans l'année par élève, qui sont travaillés en classe, en littérature. Coût : 40€. Les enfants sont propriétaires de ces livres.*

***CE2 : achat du dictionnaire*

- La FCPE peut-elle utiliser ses fonds propres pour fournir du matériel scolaire ?

Oui, comme par exemple, le classeur des arts, les calculatrices, du matériel EPS...

A préciser ultérieurement.

- Projet BCD

Les enseignants fonctionnent avec une bibliothèque de classe qui inclut les prêts du bibliobus du Conseil départemental et pour certains des abonnements à la médiathèque de Colomiers et cela est suffisant. La mise en place et la gestion d'une BCD d'école semble trop lourde pour l'instant.

- Élèves en difficulté : la FCPE peut-elle aider ? Comment ?

La FCPE peut intervenir auprès des familles en organisant des conférences, débats avec des spécialistes de l'enfance sur tous les sujets touchant à l'éducation.

Point AVS : 1 AVS en fonction. Tous les besoins sont satisfaits.

- Sécurité

Un exercice d'évacuation a eu lieu fin septembre.

PPMS intrusion : sortie côté lotissement et fourniture des talkie-walkie à étudier.

- Organisation du temps scolaire - Éventuel passage à quatre jours hebdomadaires.

Les enseignants sont favorables au changement.

Les parents élus vont organiser un sondage auprès des parents d'élèves.

Le PEDT arrive à échéance le 16 avril; un bilan sera réalisé à ce moment-là et le problème sera étudié alors dans sa globalité. Le SIVOM ne veut pas envisager de changement avant les conclusions données par le bilan.

Donc, pas de changement à la rentrée 2018-2019.

→ calendrier d'actions à établir. Première réunion en janvier.

- Coordonnées utiles : animation, inscriptions cantine, facturation...

Document produit et transmis.

- Services SIVOM : point sur la fréquentation de l'ALAE, de la cantine, du centre de loisir

Sur les mois de septembre et octobre 2017 :

ALAE MATIN de 24 à 30, moyenne autour de 25 → 2 animateurs

ALAE MIDI de 129 à 134, moyenne autour de 131 → 6 animateurs

ALAE SOIR de 46 à 61, moyenne de 53 en septembre et de 48 en octobre → 4 animateurs

- La FCPE souhaite faire apparaître dans le CV du Conseil, le texte suivant :

« Les représentants des parents d'élèves de la FCPE des écoles de Pradère et Lasserre souhaitent rappeler l'importance des services périscolaires ALAE et ALSH dans le développement de l'enfant. Service public d'accueil, outil d'attractivité du territoire et de cohésion sociale, l'ALAE/ALSH contribue à la découverte de la vie en collectivité, à l'éveil, à la mixité sociale et au partage d'objectifs et de réussites en commun. Autant d'éléments éducatifs indispensables à la vie de l'enfant, à sa scolarité secondaire et supérieure, à son insertion réussie dans la vie professionnelle et plus globalement dans la société en tant qu'adulte. Alors que depuis des années, notre société privilégie les modes de garde individuels et privés par des incitations financières et fiscales, tandis qu'ils fragilisent les collectivités locales porteuses de ces services, il nous paraît indispensable de réaffirmer le rôle essentiel de ce service public et d'appeler les acteurs, Etat, parents, collectivités territoriales, à sauvegarder un service accessible à toutes les familles, concurrentiel financièrement des modes de garde individuels et de bonne qualité éducative. »

- Restauration scolaire : changement de prestataire; conséquences en terme d'investissement, d'organisation, de personnels, d'horaires ? Retour des usagers.

Investissement : pas d'impact. Même organisation. Les menus sont prévus sur du long terme. Ils privilégient le bio et les denrées de proximité. La qualité est en hausse. Les enfants terminent leurs assiettes. Embauche d'un professionnel de la cuisine qui améliore le quotidien. Moins de restes ; moins de perte. Que du mieux !

- Services SIVOM : point sur l'augmentation des tarifs.

Suite à la réunion du 10 octobre entre le SIVOM et les parents d'élèves, le SIVOM a retravaillé sur les tarifs annoncés en juillet et a fait une nouvelle grille tarifaire. Ceux-ci seront applicables à partir du 06/11/17. Cette nouvelle grille tarifaire, version octobre 2017 sera distribuée avec les facture de novembre. Les parents ne sont à ce jour pas informés ni de ces derniers tarifs, ni des modalités de leur mise en place. La dernière information provenant à ce sujet du SIVOM date du 20/10/17. C'est l'annonce qu'"une nouvelle tarification sera proposée dès que possible". La FCPE demande à ce que le SIVOM communique de façon urgente sur cette dernière grille tarifaire, par mail et également par les cahiers de liaison des enfants. Informations précises à venir.

- Facturation en cas d'absence de l'enfant, modalité de remboursement

Pas de remboursement de repas sauf sur présentation d'un certificat médical.

- Températures élevées dans les classes en juin dernier : quelles solutions envisager ?

Le SIVOM étudie la possibilité de placer sur la vitre du film occultant.

- Utilisation des salles de classe : peut-on envisager un déménagement des CE1 de Mme Charlet dans la salle exposée au nord, utilisée par le centre de loisir?

Le SIVOM préfère trouver une solution plus globale sur le problème de la chaleur dans les classes. Pas de déménagement prévu pour l'instant.

Le directeur fait remarquer au Conseil que la classe exposée au nord est beaucoup moins utilisée par les enfants du centre de loisir qu'elle ne le serait par les élèves de l'école. Il faut également noter que les enfants du centre de loisir sont là sur des temps facultatifs de repos ou de loisirs, alors que les élèves de l'école sont là sur des temps obligatoires pour apprendre.

Les parents élus sont également favorables à ce déménagement.

- Sécurité : école et circulation routière

Sensibiliser les parents au respect du code de la route. Des projets seront mis en place avec les élèves.

- Aide à la déclaration fiscale

Aide apportée à la demande des parents.

- Ramassage scolaire le mercredi

Pas de ramassage "retour"

Pour le Conseil, le Directeur

